

**COMMUNE  
de  
GERTWILLER**



**CONSEIL MUNICIPAL**

**du 28 septembre 2010**

*Sous la présidence de M Jean Daniel HUCHELMANN, Maire.*

*Etaient présents* : M. Jean WINTER - Mme Véronique MEYER - M. Gabriel ROSFELDER (adjoints)  
M. Jean-Martin MERCKLE - Mme Evelyne TRUTT -- Mme Suzanne GRAFF-KAYSER -  
M. Grégory FINCK - M. Didier PIERRE - M Steve RISCH -  
M. Jean-Yves RETIF - M. Dominique MATHIEU - M. Rémy HUCHELMANN -  
M. Christian GRAF - M. Stéphane RISS.

---

**195 Approbation du PV. du 10 juin 2010**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

---

**196. Employés**

Le contrat d'apprentissage de Mlle Elodie HUMBERT est arrivé à terme.

M. Le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif avec autorisation d'heures supplémentaires selon besoin en vue de sa nomination.

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. le Maire

**DELIBERE**

**ACCEPTE** la création de poste d'adjoint administratif à compté du 29 septembre 2010

**APPROUVE** l'octroi d'heures supplémentaires en fonction des besoins du service

**FIXE** la durée hebdomadaire de service rémunérée à 35 H

**AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat

**CHARGE** M. le Maire des décharges administratives pour ce recrutement.

**Vote** : Accepté à l'unanimité

---

### 197. Subventions

Le Conseil Municipal après avoir délibéré

**ALLOUE** les subventions suivantes

- JOURNEES NATIONALES DES ASSOCIATIONS DES AVEUGLES ET MALVOYANTS 20 €
- ASSOCIATION D'AIDE AUX ENFANTS ATTEINTS DE LEUCEMIE 20 €
- ASSOCIATION REGIONALE D'ACTION MEDICALE ET SOCIALE EN FAVEUR D'ENFANTS ATTEINTS D'AFFECTIONS MALIGNES 20 €

**Vote** : Accepté à l'unanimité

Mlle Frédérique HUCHELMANN (Ravalement de Façade) 437,50 €

**Vote** : Pour : 14 M. le Maire ayant quitté la salle pendant le vote

**REFUSE** les propositions

- d'une indemnité pour un travail de réparation pénale
- la demande de subvention concernant une exposition de tableaux de M. L. BLUMER

---

### 198. Voiries et Réseaux

M. le Maire propose le prolongement du Muhlbach, rue du Moulin, par 2 buses en béton.

Les travaux seront exécutés par la commune.

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. le Maire

**DELIBERE**

**ACCEPTE** les travaux de canalisation pour un coût estimé à 1500 € HT

**Vote** : 9 pour - 2 contre - 4 abstentions.

Il propose également la suppression d'un poteau téléphonique en bois à l'entrée du chemin des Seigneurs et son remplacement par un câble enterré.

**Vote** : Accepté à l'unanimité

M. le Maire informe également le conseil que le bouclage du réseau d'eau rue du Buhl a débuté, et que le projet de mise en sécurité des carrefours du village est en voie d'achèvement.

---

### 199. Décisions modificatives

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. le Maire

**ACCEPTE** les décisions modificatives suivantes

- Commune : Voirie communale compte 2151 : - 5000 €
- Voirie agricoles compte 2151 : + 5000 €

- Eau : Divers compte 618 : - 200 €  
Titre annulés (sur exercices antérieurs) compte 673 : + 200 €

**Vote** : Approuvé à l'unanimité

---

## 200. Peupliers - Berges de la Kirneck

M. le Maire propose la coupe des 10 peupliers sur la berge de la Kirneck vers Bourgheim.

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. le Maire

**DELIBERE**

**ACCEPTE** au moins disant

**Vote** : Approuvé à l'unanimité

---

## 201. Tarifs 2011

M. le Maire soumet les propositions de tarif suggérées par la commission "Finances".

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. le Maire

**DELIBERE**

**FIXE** le tarif des locations 2011 de la salle de la Kirneck (du vendredi 14 H au lundi 11 H)

Désignation des locaux	Particuliers	
	Village	Extérieurs
> Petite salle,	36 € + charges,	70 € + charges,
> Grande salle, bar,	135 € + charges,	400 € + charges,
> Grande salle, petite salle, bar,	170 € + charges,	460 € + charges,
> Cuisine,	62 € + charges,	180 € + charges,
> Forfait enterrement pour les familles du village : petite salle, cuisine : 50 € charges comprises.		

Désignation des locaux	Associations	
	Village	Extérieures
> Petite salle,	51 € + charges,	85 € + charges,
> Grande salle, bar,	176 € + charges,	450 € + charges,
> Grande salle, petite salle, bar,	228 € + charges,	535 € + charges,
> Cuisine,	82 € + charges,	200 € + charges,

### **Locations pour des activités sportives**

- > Mezzanine, WC, forfait mensuel pour 30 H/mois : 130 € charges comprises,
- > Grande salle, WC forfait mensuel pour 1H/semaine : 50 € charges comprises,

### **Divers**

- > Soirée du réveillon de la St Sylvestre : 900 €,
- > Garnitures "brasserie" : 5 € par ensemble (1 table - 2 bancs),
- > Location de l'écran : 15 €,
- > Acompte 50 %,
- > Caution : 800 €,
- > Nettoyage de la cuisine : 90 €,
- > Nettoyage de la petite salle : 35 €,
- > Nettoyage de la grande salle : 100 €,
- > Nettoyage des sanitaires : 60 €,

### **ACCORDE aux associations locales :**

- > La mise à disposition de la grande salle, à titre exceptionnel, à partir de 17 H le mardi, mercredi, jeudi : 120 € charges comprises, la soirée.
- > La location gratuite de la grande salle et de la cuisine pour deux week-end par an, les charges restant dues,
- > Un troisième week-end annuel gratuit, pour une animation ou activité à but non lucratif, charges dues.

### **Révision des droits et régies**

- |                               |         |     |
|-------------------------------|---------|-----|
| - Photocopie NB A4 :          | 0.30 €  |     |
| - Photocopie C A4 :           | 0.50 €  |     |
| - Photocopie NB A3 :          | 0.80 €  |     |
| - Photocopie C A3 :           | 1.50 €  |     |
| - <u>Ticket Pesage</u> :      |         |     |
| - Habitant de Gertwiller :    | 5 €     |     |
| - Extérieur du village :      | 10 €    |     |
| - Affichage (A5 maximum) :    |         | 3 € |
| - Recherches Archives :       | 8 €     |     |
| - Occupation domaine public : | 15,50 € |     |

### **Subvention ravalement de façades**

Façades simples : 4 €

Colombage : 8 €

Plafond de l'aide : 150 m<sup>2</sup>

**Vote** : Approuvé à l'unanimité

---

## 202. Divers

**Benne à vêtements** : l'association nationale des parents d'enfants aveugles et l'association A.E.A.L sollicitent la mise en place d'une benne à vêtements.

**Benne à Verre** : La benne à verre va être déplacée de la rue du Buhl à la rue de Valff.

**Remorque** : Une échelle sur remorque nous est proposée par la commune de Goxwiller. Le conseil accepte cette proposition pour une valeur de 500 €.

**Aire de jeux** : Mme MEYER informe que la CAF subventionne les aires de jeux non publiques et le Conseil Général les terrains de sport tel que city parc.

**Projet déco village** : La commission « embellissement du village » envisage de fabriquer une nouvelle décoration pour Noël.

**Cour privée** : M. Le Maire informe les conseillers qu'une cour privée de la rue Principale sera refaite en partie par des propriétaires.

---

*Copie certifiée conforme  
Gertwiller le 29 septembre 2010  
Le Maire :*

*Jean Daniel HUCHELMANN*